

Travaux de doublement de la RN 124 entre Toulouse et Auch

Interventions du sénateur du Gers, Franck Montaugé



Travaux de doublement de la RN 124 entre Toulouse et Auch

Dans le cadre de la discussion générale du projet de loi Orientation des mobilités, le sénateur Franck Montaugé est une nouvelle fois monté au créneau de la défense de la RN 124 en présentant un amendement visant à inscrire dans la loi « la finalisation des chantiers en cours de mises à 2x2 voies des routes nationales entre chaque chef-lieu de département et la métropole ».

"La performance des liaisons routières entre territoires détermine pour une part importante la capacité de ces territoires à coopérer et à se développer durablement de façon complémentaire et mutuellement bénéfique", explique le sénateur du Gers.

"À leur tour les villes moyennes concernées ne peuvent pas jouer le rôle moteur qui doit être le leur sur leurs zones géographiques d'influence, zones englobant les bourgs-centre avec lesquels et au profit desquels elles sont en relations".

"Les orientations de rééquilibrage et d'égalité des territoires que permettent les démarches de type SRADDET ou SCOT s'en trouvent complexifiées voire affaiblies"

Non défendu par la commission de l'Aménagement du territoire et du Développement durable, ni par le gouvernement, cet amendement n'a pas été adopté. Dans son intervention, la ministre des Transports Elisabeth Borne pour qui "les 2x2 voies souvent promises mais rarement réalisées ne sont pas toujours la solution", a néanmoins affirmé que le chantier de la mise en 2x2 voies de la RN 124, entre Auch et Toulouse, serait achevé d'ici la fin du quinquennat, soit d'ici 2022.

C'est ainsi que la communication aux collectivités locales d'un « calendrier prévisionnel des travaux » de ce type de projet routier, présenté aujourd'hui sous forme d'un amendement défendu par Franck Montaugé et adopté par le sénat, pourra permettre de connaître l'échéancier des dernières phases du chantier. Nous saurons dans un proche avenir si la date de 2022 annoncée par la Ministre pour la fin de la liaison Toulouse - Auch est effective. « J'espère que la CMP ne reviendra pas sur ce dispositif ! » rajoute Franck Montaugé.